

CONSEIL D'ECOLE
PROCES-VERBAL

REUNION du vendredi 6 mars 2026

maternelle

ECOLE élémentaire

☒ primaire

Adresser :

- 2 exemplaires à l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription

- 1 exemplaire au maire

	Nom	Fonction	Présent	Absent
Pour la municipalité				
Mr	NIGAY	Mr le Maire	X	
Mme	VAN BOXSTAEL	Adjointe	X	
Pour les représentants de l'école				
Mr	HUET Benoit	Parent d'élève élu titulaire	X	
Mme	ALIZAR Elie	Parent d'élève élu titulaire	X	
Mme	HACHEMI Sarah	Parent d'élève élu titulaire	X	
Mme	PASAYIGIT Elmas	Parent d'élève élu titulaire	X	
Mme	HIAUX Bénédicte	Parent d'élève élu titulaire	X	
Mr	GERBEAUX Maxime	Parent d'élève élu titulaire	X	
Mme	SAN MARTIN Géraldine	Parent d'élève élu titulaire	X	
Pour l'école				
Mr	AUBERT	Inspecteur de l'éducation nationale		X
Mme	SCHINKLER	Enseignante PS /MS	X	
Mme	LEROY	Enseignante MS/GS	X	
Mme	GERBAULT	Enseignante GS/CP		X
Mme	LEMAIRE	Enseignante CP/CE1	X	
Mme	ANCIAUX	Enseignante CE1/CE2	X	
Mme	PAPIN	Enseignante CE1/CE2		X
Mme	COSSON	Enseignante CM1	X	
Mme	TALLON	Enseignante CM1/CM2	X	
Mme	ROUSSEL	Atsem	X	
Mme	SIMONINI	Atsem	X	

Procès-verbal établi le 6 mars 2026

La présidente, directrice de l'école,

Nom : Mme Anciaux

La secrétaire de séance,

Nom : Mme Schinkler

TITRE ET DEVELOPPEMENT

- heure de début de séance : 17h45 - heure de fin de séance : 19h40 - Secrétaire de séance : Mme Schinkler

Questions des représentants des élèves :

- Pouvez-vous trouver une autre solution que de fermer les toilettes pendant les récréations pour lutter contre les chahuts ?
- De nombreux parents nous alertent sur les horaires d'ouverture et de sortie des classes qui ne sont pas respectés par l'école (par exemple : ouverture des portes à 8h42). Pouvez-vous respecter vos horaires et ainsi éviter que les parents qui déposent leurs enfants courent sur la route afin de se rendre à leur travail et éviter aux enfants du périscolaire d'attendre sous la pluie merci.
- Pourquoi les enfants ne peuvent pas jouer avec un ballon en plastique pendant les récréations ?
- La journée nationale de lutte contre le harcèlement a eu lieu le jeudi 6 novembre 2025. Comment ce sujet a-t-il été abordé par les enseignants avec les enfants sur cette journée ?
- Est-ce que des nouvelles séances de piscine pour la classe de GS/CP seront programmées en remplacement des séances perdues en début de trimestre ? Une demande a-t-elle été faite ?
- Cela fait plusieurs années qu'il est remonté qu'il fait vraiment chaud dans les classes de maternelle. A plusieurs reprises, il a été dit qu'il fallait budgéter ce sujet. Est-ce que ce sujet a enfin été pris en considération afin de réduire la chaleur étouffante de l'été dans les classes de maternelle ?

▪ **PPMS**

Nous avons fait un exercice PPMS attentat le 27 janvier. Le scénario donné par l'inspection était qu'à l'entrée des élèves le matin, un intrus entraînait dans les locaux. Il fallait donc faire rentrer les élèves rapidement dans les classes en laissant les cartables dehors. Ce matin-là, il pleuvait. Nous avons dû changer l'organisation au dernier moment. La difficulté est de donner l'alerte PPMS sans devoir sortir. Il est demandé à M. le maire de penser à faire installer une alerte visuelle dans l'école pour le PPMS. La demande reste en attente pour le moment.

▪ **Deuxième évaluation des CP**

Les résultats sont homogènes. En français : la fluence est la compétence la moins réussie. Les élèves lisent et comprennent ce qu'ils lisent mais pas encore assez vite. La lecture silencieuse suivie de questions est à améliorer également.

En mathématiques : pas de difficultés majeures.

Quelques enfants fragiles (3/25 élèves) mais ce sont des enfants qui étaient déjà identifiés comme tels et pris en charge.

▪ **Point sur la coopérative scolaire**

Bénéfice photo individuelle : 354.50 €

Bénéfice chorale maternelle : 9,43€ ; Les collègues de maternelle avaient proposé des pains d'épices et des boissons chaudes ce jour-là mais il y a eu très peu de ventes. Ce fut beaucoup d'investissement pour pas grand chose.

▪ **Ce qui est autorisé ou pas à l'école : Rappel**

Objets personnels : Les élèves ramènent beaucoup d'objets à l'école qui génèrent des conflits malgré le mot mis sur l'ENT. Nous avons donc besoin que les parents soient mobilisés sur le sujet.

Parents accompagnateurs des sorties: charte relue. Cette charte sera ajoutée au règlement de l'école et sera donc signée par tous les parents en début d'année. Elle sera redonnée aux parents accompagnateurs individuellement au moment opportun.

Recrudescence de comportements inadaptés à l'école : Suite à des événements récents survenus à l'école, Mme Anciaux fait la lecture de quelques passages de la lettre du ministre déjà transmise à tous les parents d'élèves. Cette lettre a été rédigée suite à une nouvelle agression à l'arme blanche sur une enseignante mais également en réponse à la hausse des faits d'établissement dans toutes les écoles (un fait d'établissement est rédigé dès qu'il y a un événement grave au sein d'une école : agression physique ou verbale sur un enseignant, intrusion d'une famille dans les locaux pour venir interpeler une enseignante avec véhémence, violence grave entre enfants etc...).

Lors d'un conflit important entre enfants, la directrice les reçoit systématiquement pour faire une médiation, elle reçoit également les parents des enfants concernés. D'autres actions sont mises en place par les enseignantes. Mme Anciaux demande à ce que les parents fassent confiance à l'équipe éducative. Une amélioration de la situation ne peut intervenir que si parents et enseignants avancent dans le même sens.

▪ **Sorties scolaires**

PS/MS et MS/GS : le 7 mai, à Amiens, au zoo (atelier et visite)

GS/CP, CP/CE1, CE1/CE2 : le 27 juin, à Amiens, Musée de la Picardie (atelier et visite), les GS/CP iront voir un spectacle de marionnettes durant l'atelier des plus grands. Visite de la cathédrale l'après-midi.

CM1 et CM1/CM2 : le 9 juin, à Méru, Musée de la Nacre (atelier scientifique et environnemental, visite)

Pas de visite du collège cette année. La dernière tempête a fragilisé la toiture du collège qui a été fermé par arrêté préfectoral et décision de l'inspection académique. Des classes modulaires sont en train d'être installées mais pour le moment, les collégiens suivent leurs cours en distanciel et nous n'avons pas de date de réouverture du collège.

▪ **Projets :**

Le marquage pour les jeux dans la cour : Les travaux n'ont pas été faits pendant les vacances de décembre et de février. M. le Maire répond que le personnel était malade. Par ailleurs, il n'y a pas de budget municipal pour le moment. Il sera voté après les élections municipales.

Premiers secours :

Attestation « apprendre à porter secours », Circulaire n° 2006-085 du 24 mai 2006

Les interventions avec M. Gerbeaux vont recommencer. L'attestation «APS» sera délivrée en fin d'année aux élèves de CM2, en fonction des compétences acquises figurant dans le document de suivi (annexe n° 1 de la circulaire visée ci-dessus).

Chorale : Elle aura lieu le jeudi 9 avril à 17h30. Cette année, le thème sera « comédie musicale ». Nous avons demandé une scène (M. le Maire répond qu'il n'y en aura pas). Comme l'an dernier, nous ferons des recueils qui seront vendus au préalable et sur place. Des boissons (grenadine / menthe) seront vendues au prix de 0.50€ ce soir-là.

Théâtre : La classe des CE1/CE2 présentera des saynètes autour des albums de Geoffroy de Pennart. La représentation aura lieu le mardi 7 avril à 17h30. Nous demanderons à la municipalité des grilles pour créer des coulisses.

Savoir rouler à Vélo : Les séances d'apprentissage concerneront cette année les CM1 et les CM2. Le gendarme, qui interviendra le jeudi 28 mai, fera passer la partie théorique à tout le monde mais la partie pratique uniquement aux élèves de CM2. Une attention particulière est demandée aux parents concernant l'entretien des vélos utilisés par leurs enfants. L'an dernier, le gendarme a constaté que beaucoup d'entre eux dysfonctionnaient.

Piscine : Les séances pour les GS de la classe de Mme Leroy auront lieu du 25 mai au 26 juin : tous les mardis et vendredis après-midi (les élèves de MS seront accueillis dans la classe de Mme Schinkler durant ce temps, les PS étant à la sieste). Comme la fête de l'école se tiendra le 26 juin, la dernière séance n'aura pas lieu.

▪ **Actions de l'association «la Récré»**

L'équipe enseignante remercie la Récré pour le spectacle offert aux enfants à Noël qui était de grande qualité (spectacle sur les 5 sens de la PS aux CP, spectacle de magie du CE1 au CM2). Le carnaval aura lieu en principe le vendredi 10 avril. Il faudra voir avec La Récré pour le thème.

▪ **La fête de l'école**

Elle aura lieu le vendredi 26 juin 2026. Les enfants joueront aux jeux de la kermesse l'après-midi puis seront rendus à leurs parents à 16h30 comme d'habitude. De 16h45 à 17h45, les enfants devraient pouvoir de nouveau venir jouer avec leurs parents gratuitement. A 17h45, les enseignants récupéreront leurs élèves pour les préparer au spectacle.

Les structures gonflables et la sono ont été demandées. L'an dernier, l'association « la Récré » tenait des stands et une buvette. Une réunion aura lieu prochainement entre Mme Anciaux et les membres de l'association pour en discuter.

▪ **Cérémonie de fin d'année pour les CM2**

Elle aura lieu dans la salle polyvalente à la fin de l'année comme l'an passé, les parents seront invités (date à préciser). A cette occasion, une calculatrice offerte par la municipalité, un livre offert par l'Education Nationale ainsi que l'attestation "Apprendre à Porter Secours" seront remis aux élèves. Cette remise, précédemment réalisée lors de la fête de l'école, l'est désormais lors d'une manifestation spécifique aux CM2 pour rendre le moment plus solennel.

▪ **Départ en retraite**

Valérie Simonini, ATSEM, partira en retraite en fin d'année. M. le Maire annonce que le recrutement d'une nouvelle d'ATSEM est prévu.

Questions des représentants des parents d'élèves

- De nombreux parents nous alertent sur les horaires d'ouverture et de sortie des classes qui ne sont pas respectés par l'école (par exemple : ouverture des portes à 8h42). Pouvez-vous respecter vos horaires et ainsi éviter que les parents qui déposent leurs enfants ne courent pas sur la route afin de se rendre à leur travail et éviter aux enfants du périscolaire de ne pas attendre sous la pluie merci.

Les quelques fois où l'école n'a pas été ouverte à l'heure concernaient des urgences à gérer. Par ailleurs, la fin des cours intervenant à 16h30, les élèves ne peuvent pas sortir à cette heure exacte. Nous rappelons également l'importance de la ponctualité des parents à l'entrée et à la sortie de l'école. Les retards exceptionnels peuvent être signalés aux enseignantes pour éviter de trouver porte close le matin.

Des élèves peuvent passer à travers le portail d'élémentaire. Mme Anciaux demande à ce qu'un grillage soit ajouté sur ce portail.

- La journée nationale de lutte contre le harcèlement a eu lieu le jeudi 6 novembre 2025. Comment ce sujet a-t-il été abordé par les enseignants avec les enfants sur cette journée ?

A partir du CE2, les enseignantes ont proposé des questionnaires sur lesquels, cette année, il était proposé aux élèves d'inscrire leur prénom s'ils le souhaitent. Plusieurs séances sont menées sur le sujet dans l'année, pas uniquement le 6 novembre. Les classes de cycle 2 ont regardé des petites vidéos suivies de débats et les classes de maternelle se sont basées sur des albums.

- Pouvez-vous trouver une autre solution que de fermer les toilettes pendant les récréations pour lutter contre les chahuts ?

Ce n'était pas un problème de chahut mais de dégradations volontaires des toilettes. Les enfants passaient en dessous des portes, allaient dans le local de la femme de ménage, montaient sur les WC avec leurs chaussures, balançaient des boulettes de papier au plafond etc... Des mesures ont été prises et la situation s'est améliorée. Depuis, les toilettes sont réouvertes pendant la récréation.

- Pourquoi les enfants ne peuvent pas jouer avec le ballon en plastique pendant les récréations ?

Les ballons en plastique sont plus durs et font plus mal que les ballons en mousse.

- Est-ce que des nouvelles séances de piscine pour la classe de GS/CP seront programmées en remplacement des séances perdues en début de trimestre ? Une demande a-t-elle été faite ?

Non, car l'annulation des séances n'est pas du fait de la piscine.

- Cela fait plusieurs années qu'il est remonté qu'il fait vraiment chaud dans les classes de maternelle. A plusieurs reprises, il a été dit qu'il fallait budgéter ce sujet. Est-ce que ce sujet a enfin été pris en considération afin de réduire la chaleur étouffante de l'été dans les classes de maternelle.

Réponse de M. le Maire : Des devis ont été réalisés et la réalisation des travaux dépendra du nouveau budget qui sera établi par la nouvelle équipe municipale après les élections.

M. Nigay rappelle qu'il y a déjà eu des travaux importants sur l'école (volants roulants, films occultants en maternelle). La climatisation coûterait bien trop cher à la commune.